

---

Ce guide de bonne pratique des mesures de prévention sanitaire dans le cadre de la crise du COVID 19 et son complément « Déconfinement et télétravail » ont été **élaborés dans le cadre du Comité Stratégique de la Filière Ferroviaire**

par

**la FIF et un groupe de travail du CSF incluant des organisations syndicales à partir des recommandations du guide UIMM et adapté à l'industrie ferroviaire**

.

Ces guides doivent, bien sûr, être adaptés en fonction des particularités de votre site et de l'évolution des règles sanitaires en vigueur.